

Date	04 mai 2017
Heure	14 heures
Lieu	Institut d'ergologie en visioconférence via Skype
Participants	Yves Schwartz, Christine Castejon, Magda Scherer, Edna Goulart, Dominique Efros, Edouard Orban, Alvaro Casas, Ingrid Dromard
Excusé(e)(s)	Renato Di Ruzza, Elsa Bachelier, Laurence Bellies, Marianne Lacomblez, Patrick Rywalski, Liliana Cunha, Mariana Verissimo
Contact	secretaire.sie@orange.fr
Points traités	<p><i>Suite à des problèmes matériels, la réunion initialement prévue le 02 mai à 17 heures, a été reportée au 04 mai à 14 heures. Yves Schwartz tient à s'excuser pour le désagrément occasionné.</i></p> <p>1. Trésorerie, adhésions</p> <p>L'Observatoire des Rencontres du Travail (ORT) doit procéder à un versement sur le compte de la SIE dont la plus grande partie servira à financer la Société française d'ergologie (SFE). (<i>Voir point 5</i>).</p> <p>Nous envisageons le dépôt de « propriété industrielle » pour le nom « Ergologie », ceci pour nous en réserver l'usage. Le processus est en bonne voie, via Renato Di Ruzza. Cependant il faut nous acquitter de 210 euros. Cette dépense sera notée dans le bilan que présentera Laurence Bellies (trésorière adjointe) à la prochaine réunion du bureau.</p> <p>Yves Schwartz invite tous les membres de la SIE qui ne l'auraient pas déjà fait à renouveler leur adhésion au plus vite. Les bulletins d'adhésion se trouvent sur le site de la SIE (http://www.ergologia.org) et doivent parvenir à Renato Di Ruzza (19 rue des Gorgues, 13390. Auriol).</p> <p>2. Le point sur le 4^{ème} Congrès</p> <p>Magda Scherer explique que le lieu du Congrès est d'ores et déjà réservé. L'ambition pour ce nouveau Congrès est de réaliser un état des lieux de l'usage des concepts de l'ergologie partout dans le monde et d'entrevoir quels sont les accords avec les autres approches disciplinaires. Yves Schwartz complète en précisant qu'il faut faire un appel aux groupes locaux pour faire remonter les thèmes. Magda Scherer propose <u>de constituer un groupe large afin</u> de lancer les opérations et de réfléchir à la rédaction de cet appel.</p>

3. Actes du 3^{ème} Congrès

Concernant l'état des réponses au mail de Lecy Rodrigues Moreira et Admardo B. Gomes Júnior, en charge de la publication des Actes du Congrès (voir le compte-rendu du mois de mars), Patrick Rywalski nous a fait part (par mail) de ses interrogations concernant le délai de restitution et les modalités de correction des textes finaux. Il souhaite également savoir qui s'occupe de l'harmonisation des références bibliographiques.

Christine Castejon nous informe avoir pris contact avec Lecy Rodrigues Moreira. Elle a reçu les Actes sous la forme d'un document de 345 pages où figurent les articles brésiliens déjà corrigés. Elle pense qu'il faut maintenant mettre aux normes la partie française. Pour pouvoir répondre aux interrogations de Patrick Rywalski, Christine Castejon va se renseigner auprès de Lecy Rodrigues Moreira. Concernant l'homogénéisation bibliographique, elle constate que cela a été fait pour les textes brésiliens. Dominique Efros rappelle que les normes diffèrent entre le Brésil et la France.

Christine Castejon transmet également les interrogations de Lecy Rodrigues Moreira concernant tout d'abord la demande d'attribution du numéro ISSN (International Standard Serial Number). A quel moment la demande doit être faite ? Faut-il attendre la publication des actes ? Yves Schwartz explique que Renato Di Ruzza est en charge de ce dossier, un point sera fait avec lui à la prochaine réunion du bureau. Lecy Rodrigues Moreira demande ensuite s'il faut prévoir une introduction aux Actes du Congrès. Yves Schwartz suggère que Lecy Rodrigues Moreira et Admardo B. Gomes Júnior, en tant qu'administrateurs, la rédigent. Il tient, ainsi que les membres du bureau, à remercier chaleureusement Lecy Rodrigues Moreira et Admardo B. Gomes Júnior pour la qualité du travail réalisé.

Christine Castejon demande si la version finale doit prendre en compte les textes qui n'ont pas été présentés au Congrès. Pour certains, les Actes sont la mémoire de ce qui a été présenté et les textes qui arrivent après n'ont pas lieu d'y figurer. D'autres estiment que les textes ont été validés par le Comité scientifique et que l'on ne peut pas pénaliser ceux qui n'ont pu être présents au Congrès.

Yves Schwartz demande à ce que l'on détermine le nombre de textes concernés (Christine Castejon va se renseigner) et suggère que les communications écrites des personnes qui n'ont pas participé ne figurent pas dans les Actes. Dominique Efros propose néanmoins de les récupérer pour une éventuelle publication dans la revue.

4. Le point sur la situation de l'ergologie à Aix-Marseille Université

Yves Schwartz explique que la situation reste préoccupante et qu'elle est très évolutive, quasiment d'heures en heures. Les membres de la gouvernance de l'Université ont fait la sourde oreille aux alertes que l'on a envoyées concernant la politique menée par notre centre de recherche (Centre d'épistémologie et d'ergologie comparatives : CEPERC). Il se demande si les soutiens que l'on a obtenus et qui ont été très importants ont été lus.

Certains membres du CEPERC ont cherché à nous dépouiller de nos moyens et ont tenté de désagréger l'équipe. Concernant la succession de Renato Di Ruzza sur son poste de professeur dont le profil impliquait clairement la

direction du Master d'ergologie, apparemment le CEPERC et ses dirigeants ont voulu passer en force en créant un Comité de sélection totalement aberrant et en prenant soins d'éliminer soigneusement toute compétence ergologique. C'est une manière de nous enlever la maîtrise du futur Master d'ergologie. Un recours a été fait contre ce Comité de sélection mais il a été débouté. Il reste donc probable que dans les semaines qui viennent ce Comité se réunisse et élise un professeur qui ne sera pas en lien avec l'ergologie. De ce fait, nous avons envoyé notre lettre de démission du CEPERC. Cela va indubitablement créer une situation invraisemblable et embarrassante pour les dirigeants du CEPERC et pour l'Université. La situation nous paraît critique et nous a contraint d'informer la gouvernance de l'Université de nos démissions. Nous souhaitons qu'elle prenne la décision de réunir les différentes composantes de recherche en philosophie soit : l'Institut d'Histoire de la Philosophie (IHP), l'Institut d'Ergologie et le CEPERC. Christine Castejon suggère qu'une action militante soit engagée.

5. Le point sur les « Sociétés nationales » ou « territoriales » d'Ergologie (SFE, Algérienne, et autres)

Yves Schwartz signale qu'il n'a pas eu de nouvelles de la Société algérienne. Concernant la Société française d'ergologie (SFE), Christine Castejon informe qu'il a été [proposé lors de la dernière AG de l'ORT](#), de réunir une nouvelle Assemblée constituante lors du colloque du moins d'octobre (*voir point 6*). L'ORT a opté pour son autodissolution au profit de la SFE qui [pourrait](#) être le lieu où se [rencontrent](#) toutes les expériences en France autour de la démarche ergologique. [Il y aura à s'assurer que le ou la président.e soit une personne disponible.](#)

[Des étudiants du Master 2 ont proposé de participer à l'organisation de cette nouvelle AG.](#)

6. Diverses activités ergologiques

Concernant le colloque « Penser et réaliser la transformation du travail : l'apport de la démarche ergologique et de l'œuvre d'Yves Schwartz », qui se tiendra à Paris du 12 au 14 octobre 2017, Christine Castejon nous informe que l'appel à communication est disponible sur le blog ; chacun est invité à le diffuser largement :

<https://ergologie.hypotheses.org/> et <https://ergologie.hypotheses.org/appel-a-contributions>

Une page Facebook a également été créée pour l'occasion :

<http://www.facebook.com/ColloquePenseretrealiserlatransformationdutravail>.

L'appel à communication circule et les propositions de contribution sont attendues pour la fin du mois de mai. La dynamique est d'ores et déjà intéressante et il ne tient qu'à nous de la renforcer. Des débats seront prochainement ouverts sur le blog. Elle signale qu'il reste quelques éléments à traduire en portugais sur le blog et demande si des volontaires pourraient s'en charger.

Ce colloque vise l'obtention d'un panorama de ce qui est fait aujourd'hui et de ce qui se rapproche de l'ergologie pour envisager ultérieurement des collaborations. 350 personnes sont attendues. Les deux premiers jours se tiendront dans l'amphithéâtre du Cnam, rue Saint Martin à Paris et le

	<p>troisième jour se déroulera dans une salle de la mairie de Paris (réservée par la CGT de Paris). Une séance est prévue en hommage à Jacques Duraffourg. Laurence Bellies et Louis Durrive sont chargés de son organisation.</p> <p>Concernant le projet de développement international de la SIE, Alvaro Casas précise qu'il travaille à la traduction de la conférence d'Yves Schwartz à Montevideo en 2015, pour publication dans la revue portugaise <i>Laboreal</i>. Ce texte sur l'ergologie pourra être diffusé en Uruguay et en Espagne.</p> <p>Concernant l'évènement à venir « Etonnants Travailleurs – voyage au cœur de l'activité », Christine Castejon annonce la tenue de la 3ème édition pour les 1^{er} et 2 décembre 2017, salle du Maltais Rouge, 40 rue de Malte, près de la place de la République à Paris. Cette salle coutera moins cher que la précédente, de ce fait, elle précise qu'aucun soutien financier ne sera demandé à la SIE et renouvelle ses remerciements pour les financements précédents. Les inscriptions sont ouvertes. Pour plus de renseignements : etonnantstravailleurs.wordpress.com</p> <p>7. Le point sur la Revue internationale <i>Ergologia</i></p> <p>Dominique Efros nous informe que le numéro 17 est en cours. Elle explique que Marianne Lacomblez avait suggéré un DOI (Digital object identifier) qui est un mécanisme d'identification de ressources permettant de faciliter la gestion numérique. Les DOI sont notamment utilisés dans les bases de données bibliographiques. Un appui du CNRS serait possible mais cela coûte 150 euros par an. Compte tenu des évènements en cours, elle estime qu'il est préférable d'attendre avant de lancer les démarches.</p> <p>Elle nous informe également qu'Elsa Bachelier s'est attachée à mettre à jour la page Wikipédia « Ergologie » : https://fr.wikipedia.org/wiki/Ergologie. Le texte utilisé est celui que Clément Tibault avait écrit pour présenter la revue. Il faudrait l'enrichir et refaire la bibliographie. Un appel à contributions est demandé. Elle demande à ce que chacun le regarde et que celles et ceux qui ont des idées ou des références les lui envoient.</p> <p>8. Autres questions diverses</p> <p>Rien à signaler</p>
Prochaine réunion	La prochaine réunion du Bureau est prévue le 23 Juin 2017 à 14 heures . Elle sera proposée en visioconférence (Pseudo Skype ergologia).